

INFORMATION PRESSE

17 juillet 2026

Autorisation de l'Autorité de la concurrence : une étape majeure franchie pour le projet de rapprochement entre Euralis et Maïsadour

Euralis et Maïsadour prennent acte avec satisfaction de la décision de l'Autorité de la concurrence autorisant leur projet de rapprochement.

Cette décision constitue une étape majeure dans la réalisation de ce projet stratégique qui vise à renforcer durablement les deux coopératives réunies afin de mieux répondre aux profondes mutations des filières agricoles et alimentaires.

La priorité des deux coopératives est désormais de finaliser leurs discussions avec leurs partenaires financiers, avec lesquels les travaux engagés se poursuivront tout au long du second semestre 2026, avec l'objectif de permettre une réalisation du rapprochement en 2027.

Dans l'intervalle, aucun engagement ne sera mis en œuvre ni aucun changement n'interviendra avant la réalisation effective du rapprochement, et les deux coopératives restent pleinement mobilisées sur leurs activités respectives.

Dans un contexte agricole et économique particulièrement exigeant, les collaborateurs des deux coopératives concentrent leurs efforts pour accompagner leurs adhérents, répondre aux attentes de leurs clients et assurer la performance durable de leurs entreprises, de manière indépendante l'une de l'autre jusqu'au jour de la réalisation de leur rapprochement.

CONTACTS PRESSE :

Agence Maarc - Stanislas Barnett : stanislas.barnett@maarc.fr - 06 84 25 58 55

A propos de Euralis :

Lacoopérative Euralis, fort de son ancrage, accompagne les agriculteurs du Sud-Ouest dans la collecte et la commercialisation de leurs productions végétales et animales depuis 1936. Son expertise s'étend à la recherche, la production et la commercialisation de semences certifiées avec ses marques reconnues, Lidea et Caussade Semences Pro. Le groupe valorise les productions locales à travers ses marques emblématiques : Maison Montfort et Rougié pour le foie gras et les produits à base de canard, Stalaven pour les solutions traiteur destinées aux commerces de proximité, et Teyssier pour la charcuterie. Il assure également une présence dans la distribution grand public avec les magasins Point Vert et encourage les circuits courts via "La Table des Producteurs".

Avec un chiffre d'affaires de 1,57 milliard d'euros en 2024, Euralis rassemble 5400 agriculteurs adhérents et emploie 4 900 collaborateurs répartis dans 16 pays. Son modèle coopératif et sa diversification en font un acteur clé du développement économique et social des territoires ruraux.

A propos de Maïsadour :

Depuis 1936, Maïsadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Exemple RSE, qui place la Femme, l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maïsadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « Chez Maïsadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous la marque Delpeyrat, et des volailles Label Rouge sous les marques St SEVER et Marie Hot.

Coopérative historique du département des Landes, Maïsadour réunit 5 000 agriculteurs adhérents, emploie plus de 4 300 salariés dans 13 pays et dégage un chiffre d'affaires de 1,40 milliard d'euros.